L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 26 AVRIL 1884. 57me Année.

Dufour, Dumas et Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 26 AVRIL 1884

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Ventes qui ont lieu ce jour, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune.

PAR J. V. GOURDAIN — Propriétés améliorées de valeur et bien situées, dans le 1er et 2me District, la propriété bien connue No 57 rue des Champs-Elysées; la jolie résidence-cottage No 75 rue Enghien; la maison à deux étages No 496 rue Casacalvo; la maison en briques à deux étages, bien bâtie au No 408 rue Moreau.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Propriétés améliorées de grande valeur et terrains nus, dans le Quatrième et le Sixième District, No 1010 rue Levée, entre celles Neuvième et Harmonie, et rue Front entre Harmonie et Neuvième connue comme la Brasserie Lafayette; No 897 rue Levée, entre Harmonie et Neuvième, rue Joséphine, entre les rues Levée et Rousseau, coin des rues Annonciation et Huitième, rue Delachaise entre Tchoupitoulas et Foucher; actions de compagnie d'assurances, animaux, billets à ordre, comptes ouverts, &c., &c.

PAR JAS. P. GUINAULT — Bâtisses en briques à deux étages rue de la Douane, No 113, entre les rues Royale et Bourbon.

PAR HOEY & O'CONNOR — Résidence de choix avec terrains vastes, coin des rues Galvez et Esplanade.

PAR GIRARDEY & MACON — Superbe résidence de feu Alfred Penn, en face du Parc Lafayette supérieurement construite, offrant tout le confort désirable et située dans un quartier central.

Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley.

PAR MATHER & HOMES — Cottages de choix et résidences à deux étages, dans le Premier District. Rare chance pour des personnes désirant faire de bons placements.

PAR LE SHERIF — Un terrain avec bâtisses et améliorations, ainsi qu'un grand nombre de machines à vapeur, cheminées, asphalte en tôle et quantité d'autres articles dont l'énumération serait trop longue. Pour plus de détails voir l'annonce.

Propriétés foncières à l'encan — MM. Mather & Homes encanteurs, vendent aujourd'hui une liste de propriétés de valeur. Pour les détails, voir l'annonce et les plans à la Bourse.

Les commis voyageurs et les "licenses"—patentes—d'Etat.

Il n'y a pas longtemps, l'*American Furniture Gazette* publiait un article violent, dont nous avons reproduit un passage, sur les impôts d'occupation, auxquels les Etats du Sud soumettent les voyageurs de commerce qui y viennent vendre ou offrir leurs marchandises.

La *Furniture Gazette* citait, entr'autres, la ville de Savannah, Georgie, qui frappait, jadis, d'une taxe de $200 par an, tout voyageur qui entrait dans cette ville pour y placer quel qu'article, au nom d'une maison quelconque, du Nord ou de l'Ouest. Depuis, la taxe en question a été changée en taxe hebdomadaire de $10. Sous cette forme, elle est singulièrement atténuée, mais elle n'en existe pas moins en principe, et c'est contre le principe même que s'élève la revue industrielle dont nous venons de parler.

Il y a d'autres Etats qui frappent du même impôt les colporteurs qui s'en vont, de ville en ville, de village en village, offrir leurs marchandises au rabais, et faire une concurrence, souvent désastreuse, aux commerçants, petits et grands, de chacune de ces localités.

Les gros négociants de deux ou trois grandes villes du Nord et de l'Ouest se sont émus; ils ont envoyé pétition sur pétition au Congrès, et, forts de certains arrêts des cours des Etats-Unis qui ont déclaré la taxe inconstitutionnelle, ils ont demandé une loi qui en décrétât l'abolition complète.

Le comité des manufactures de la Chambre des Représentants s'est, en effet, saisi de la question, pour l'élucider et en faire l'objet d'un rapport.

Nous avons sous les yeux le travail du comité; il est sévère pour les Etats du Sud. Les lois qui soumettent ainsi les commis-voyageurs à un lourd impôt, dit-il, ne sont pas seulement inconstitutionnelles, mais nuisibles aux intérêts des consommateurs et des masses, dans les différentes localités où elles sont appliquées. Toutes les grandes maisons de commerce, tous les grands établissements manufacturiers sont frappés, dans la personne des deux cent mille employés qui voyagent, en leur nom, dans les Etats du Sud.

Le rapport conclut par un projet de loi qui frappe d'une amende de $100 ou d'un emprisonnement de trois mois, ou des deux peines à la fois, le fonctionnaire qui troublerait, dans l'exercice de sa profession, un voyageur, hors de l'Etat où il a établi sa résidence.

Ici se présentait une objection. Puisque les Cours des Etats-Unis ont déjà déclaré inconstitutionnelles les taxes en question, pourquoi les maisons du Nord ne s'en sont-elles jamais prévalues et n'ont-elles pas revendiqué leurs droits devant les tribunaux? Impossible, répond le comité; les Etats en appelaient à la Cour Suprême; l'affaire pouvait durer trois longues années, sinon davantage, et les frais, s'élever à plus de mille piastres. A la bonne heure; nous ne nous insurgeons pas contre les conclusions du comité, mais nous nous permettons d'en tirer une autre, non moins juste—c'est que, malgré les fortes taxes, les négociants du Nord préféraient encore 20 procès la situation qui leur était faite ainsi; c'est qu'ils en tiraient encore un bénéfice suffisant pour pouvoir continuer avec succès leur commerce, par l'intermédiaire de leurs commis voyageurs.

Nous ne savons ni ne voulons savoir si le bill présenté par le comité atteint, ou non, la Nouvelle-Orléans. Nous devons seulement exposer l'état des choses. Etant donné, par exemple, un négociant faisant le trafic des tissus, des modes, des meubles, deux fois par an, vous le voyez partir, soit pour New-York, soit pour une des grandes villes de l'Ouest, deux fois par an, il va faire ses emplettes, renouveler son stock, comme on dit, soit pour la saison d'automne et d'hiver, soit pour la saison de printemps et d'été.

Il paie rubis sur l'ongle, soit au comptant, soit à 60 jours de date. Il arrive ici avec ses caisses de marchandises, fait son déballage, remplit son magasin de ses articles nouveaux, publie ses annonces à grands frais dans la Presse, puis il va trouver sa clientèle dispersée, soit dans les différents quartiers de la ville, soit dans les campagnes, soit dans un ou deux Etats voisins.

Savez-vous quelle est la première personne qu'il y rencontre? Précisément le voyageur de la grande maison de New-York où il a acheté ses marchandises et qui vient y faire le rabais sur lui-même.

Il lui faut supporter le double fardeau des impôts de ville et d'Etat, et celui d'un loyer élevé, entretenir luxueusement un magasin, payer de nombreux commis, faire quatre voyages coûteux, pour procurer un bénéfice clair et net à la maison du Nord ou de l'Ouest. Pour lui, il reste soumis à l'aléa, aux risques de la vente en détail, qui est, quelquefois désastreuse.

Quant au négociant du Nord, en dehors des frais de son établissement de gros, frais faits en vue de la clientèle de l'intérieur du Sud, qui vient acheter chez lui et lui procurer le plus clair de ses bénéfices, il n'a absolument rien à dépenser pour cet autre trafic qu'il va entreprendre chez elle, contre elle, et à ses dépens.

Il lui suffit d'expédier un commis-voyageur—un *drummer*, comme on dit en anglais—lequel court de ville en ville, porteur d'une valise contenant des échantillons, qu'il va offrir à la clientèle même du négociant qui, quinze jours auparavant, était allé s'approvisionner dans sa propre maison.

Il lui est extrêmement facile d'offrir, à un léger rabais, des articles sur lesquels ne pèsent aucuns frais. Il prend note des commandes qu'il reçoit, il envoie au Nord l'ordre d'expédier; quelques jours après la marchandise arrive directement du Nord, et le marchand du Sud, qui ne peut supporter une pareille concurrence, se voit forcé de garder en magasin son stock, par le fait de la maison qui le lui a vendu.

Nous ne faisons pas de phrases, nous n'inventons rien; nous nous contentons d'exposer simplement les choses qui se passent, comme elles se passent, et nous demandons si c'est là un commerce loyal, si les Etats du Sud sont bien coupables de chercher à soustraire leurs négociants contre une concurrence aussi écrasante que peu délicate.

Entendue ainsi, et comme elle doit l'être, la question change tout à fait de face, et nous espérons bien que les représentants du Sud sauront la présenter au Congrès, sous son véritable jour.

Nous ne nous opposons pas à ce qu'on abolisse les "licences" d'Etat, mais, au moins, que ce ne soit pas au profit des négociants de deux ou trois grandes villes et au détriment de ceux de la moitié de l'Union. Nous demandons que l'on prenne des mesures préventives contre la concurrence monstrueuse que nous venons d'exposer, et qui est aussi injuste qu'antidémocratique.

Nos remerciements au sénateur R. L. Gibson, pour un exemplaire du beau discours qu'il a prononcé, le 4 avril, sur l'aide à donner aux écoles; au représentant Carleton Hunt, pour un exemplaire des rapports (le février) des consuls américains.

La paroisse Ste-Marie donne 2107 voix de majorité à M. Stevenson, qui emporte la paroisse St-Jean-Baptiste par une majorité de 733.

Une dépêche dit que dans la paroisse Livingston le gouverneur McEnery a obtenu le même vote que M. Stevenson; mais d'autres avis la [illegible] donnent aux démocrates y ont une forte majorité.

Le gouverneur McEnery a emporté la paroisse Iberia par une majorité de 972 voix.

Dans la paroisse Rapides, les démocrates ont triomphé. Leur majorité y est de 570.

Le gouverneur McEnery a emporté les paroisses Caddo et Bossier — la première par 1400 et la seconde par 1650 voix de majorité.

La paroisse St-Landry donne plus de 1000 voix de majorité au gouverneur McEnery.

D'après les dernières nouvelles, nous sommes portés à croire que les amendements à la Constitution de l'Etat ont été adoptés et que la majorité des démocrates en Louisiane sera de quarante mille voix.

Dans la paroisse Vermillion, la majorité du gouverneur McEnery est de plus de 800 voix.

Le *Foyer Créole*, paroisse St-Jacques, Louisiane, du 23 avril:

Depuis lundi, la température a changé subitement et au lieu des délicieuses journées de printemps que nous savourions, un froid vif se fait sentir. Ce changement qui n'a aucun attrait pour les humains, n'apporte rien de bien encourageant pour les récoltes. Déjà la végétation est fort tardive cette année, et c'est à peine si, çà et là, les souches des cannes laissent apercevoir un bourgeon. Quoique plusieurs planteurs semblent être découragés en voyant cet état de choses, d'autres au contraire sont pleins d'espoir et affirment que les souches ne sont pas aussi mauvaises qu'on veut le dire, et qu'elles sortiront de terre en assez grande quantité dès que les chaleurs se feront sentir.

—Le manque d'une gare à la Station du Convent était un sujet de désagrément pour les voyageurs depuis que la voie du Mississippi Valley était livrée au public. Ce désagrément n'existera bientôt plus. Les travaux sont déjà commencés, et l'entrepreneur assure que dans moins de trois semaines la spacieuse bâtisse, qui a 95 pieds de long sur 60 de large, sera achevée. Les voyageurs trouveront donc à la station du Convent toutes les commodités possibles. M. Lucien Thiboleaux a reçu ces jours derniers un magnifique omnibus qui est à la gare à l'arrivée de chaque train et qui pour la modique somme de 25 cts, conduira les passagers de la station jusqu'au Collège Jefferson. De plus la compagnie du M. V. RR. a définitivement mis sa ligne télégraphique à l'usage du public. Cette ligne qui a rendu d'immenses services pendant les eaux hautes sera d'une grande utilité pour faciliter une rapide communication avec la Nouvelle-Orléans.

—Ailleurs dans nos colonnes nous publions un avis de M. Louis J. Bourgeois qui défend de chasser sur l'habitation Cabanocey. Cette mesure nous semble sage, car elle a pour but de protéger le malheureux gibier qui, chassé par les eaux des crevasses, est venu chercher un abri sur les terres hautes. Plusieurs chevreuils ont déjà été abattus sur cette propriété et nous sommes heureux de voir que M. Bourgeois se soit décidé de faire respecter la loi qui protège ces animaux à cette saison de l'année. Nous espérons que les autres propriétaires du voisinage suivront l'exemple qui leur est donné.

—Les Sœurs de la Sainte Famille nous prient d'annoncer qu'elles placent en ce moment une loterie d'une magnifique pouyée au bénéfice de leur établissement. Cette loterie sera tirée en public, dimanche le 4 mai, à la fin du concert donné pour Pasile, à la salle St-Michel. Les Sœurs ont à leur charge une grande quantité d'orphelines et font appel à la générosité publique pour les assister dans leur œuvre de dévouement et de charité. Nous espérons donc que chacun fera son possible pour répondre selon ses moyens à l'appel qui leur est fait. Le prix du billet de loterie est de 25 cts.

Il y aura grande soirée littéraire et dramatique, le lundi, 5 mai prochain, à 6 heures et demie, au collège Jefferson, paroisse St. Jacques.

Nous remercions M. le président de l'invitation qu'il nous adresse.

Haute autorité.

Le Dr. W. E. Scott, président du Collège de Médecine, à Montréal, écrit: "J'ai recommandé Colden's Liquid Beef Tonic comme la meilleure préparation que je connaisse pour la débilité, l'indigestion, la dyspepsie, la fièvre, frisson et le manque d'appétit. (N'en prenez pas d'autre.)

—Nous publierons demain un second et dernier article critique sur le remarquable ouvrage du colonel ALFRED ROMAN: *Opérations Militaires du Général Beauregard* de 1861 à 1865.

L'incendie du steamer Marseille.

Une dépêche télégraphique, publiée il y a quelque temps dans l'*Abeille*, nous avait appris que le steamer français *Marseille*, parti de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, le jeudi matin 3 avril, avait dû relâcher aux Bermudes, par suite d'un incendie qui s'était déclaré dans son chargement de coton.

Le télégramme était d'une regrettable concision, et l'anxiété la plus vive régnait parmi les amis des passagers, quand une seconde dépêche, venue de New-York, annonça qu'il n'y avait pas eu d'accident de personnes, et que seule la cargaison serait perdue partiellement.

Nous recevons aujourd'hui d'autres nouvelles, portant la date du 12 avril, qui nous fournissent quelques détails sur le désastre.

C'est le jeudi 10, alors que soufflait une terrible tempête, qu'on découvrit que le feu était dans le coton. Comme en pareille circonstance le concours de tous est indispensable, on ne crût devoir cacher la vérité à personne. La mort était là sous les pieds, venant lentement peut-être, mais sûrement aussi. Officiers, équipage, passagers s'unirent donc pour faire résolument face au danger et le conjurer, s'il était possible.

Là chacun était comme au soin, à la défense de sa propre vie.

Malgré un ouragan furieux tous se mirent immédiatement à l'œuvre, et pendant quarante-huit heures, contre une bourrasque augmentant sans cesse, on dût fonctionner les pompes.

Situation tragique s'il en est; au-dessus des têtes et tout autour du navire, un vent effroyable le ballottant en tous sens; et dans la carcasse elle-même un incendie, contenu jusque-là, mais qui peut-être tout à l'heure flamberait et mêlerait ses tourbillons de flamme aux tourbillons de vent qui faisaient pivoter le *Marseille* sur lui-même.

N'importe, passagers et hommes d'équipage demeurèrent énergiquement à la manœuvre.

La chaleur se faisait si grande que le fer des compartiments chauffé à blanc mettait le feu aux boiseries du bâtiment, menacé ainsi de toutes parts. Une sinistre conspiration des éléments, une partie redoutable, dont la vie était l'enjeu.

Et l'on ne pouvait se rendre maître de l'incendie, et le navire marchait encore, marchait toujours, il est vrai, mais les flammes qui y couvaient, laisseraient-elles le temps d'atteindre les Bermudes? Quel lugubre point d'interrogation!!

Au milieu de ces perplexités, devant ces périls imminents la conduite du commandant a été héroïque; durant quatre journées éternelles, on le vit partout, se multipliant pour le travail et pour les encouragements à tout ce monde dont les jours ne étaient comptés; pendant quatre journées il ne prit pas une seconde de repos.

Enfin, au bout de ces longues heures de mortelles angoisses, tout ce sang-froid, tout ce courage, tous ces efforts étaient récompensés: on signalait les Bermudes, et le malheureux navire, portant toujours la mort dans ses flancs, jetait l'ancre à deux milles de terre.

Vite il fut répondu aux signaux. Les autorités de cette station maritime, l'une des plus considérables de la Grande-Bretagne, envoyèrent aussitôt à bord trois pompes et deux cents hommes de la marine anglaise.

Il était temps. Un court examen suffit pour convaincre que si le steamer était resté quelques heures de plus en mer, c'en était fait de lui.

Sans perdre une seconde, on procéda à la périlleuse et lourde besogne de débarrasser la cale de son coton en combustion.

Celui qui se trouvait dans le premier compartiment en fût retiré, au moyen de machines expressément destinées à cet objet et jeté à l'eau: ce n'étaient plus que des balles de feu.

Arrivés au second compartiment, les sauveteurs reconnurent bientôt que la flamme ne s'était frayé une voie, et la même opération que pour le premier y fût faite.

Une troisième nouvelle du 17 nous apprend que deux jours se devaient après le montage le feu a pu être éteint.

Son capitaine même avait nous dit aussi, quatorze jours au premier télégramme reçu, que les malheureux, dont les noms ne nous sont point arrivés, ont été asphyxiés dans leurs efforts pour porter secours.

Les autorités anglaises ont montré un empressement extrême à donner toute sorte d'aide aux passagers et à l'équipage du *Marseille*.

Les avaries sont telles que le navire ne sera pas tenu moins de trois semaines pour des réparations indispensables, avant qu'il reprenne la mer.

Les passagers d'entrepont ont tout perdu; mais ceux de la cabine ont généreusement distribué entre eux une partie de leurs vêtements.

Si le *Marseille* n'eût pas été construit en fer, sa perte était inévitable.

On se rappelle qu'à bord de ce steamer étaient partis des artistes de la troupe Défossez, rapatriés par les soins de souscripteurs que leur intéressante situation, après la chûte de l'Opéra, avait vivement touchés.

Jusqu'ici nous n'avons sur eux aucun détail. Mais, en vérité, un sort contraire les aura poursuivis jusqu'au bout. Qu'il doit donc leur tarder d'être sur la terre de France.

Nous écrivions ces derniers mots quand on nous apprend que M. Richard, directeur de l'Opéra, a reçu une lettre, signée de quelques uns de ces artistes et portant que tous sont sains et saufs.

Le steamer de la Compagnie transatlantique française *Normandie*, est arrivé au Hâvre jeudi, 24 avril.

SPECTACLE-CONCERT.—Le bénéfice de Mmes Sholta, Roux et de M. Puget a lieu ce soir à la salle de l'Union Française, rue des Remparts. Ces artistes ont certainement composé pour cette occasion un des plus attrayants programmes qui soient; tirer pareil parti des ressources limitées dont ils disposent, c'est faire preuve d'infiniment de goût.

Rappelons que c'est un spectacle-concert qui se donnera ce soir sur la gentille scène improvisée de l'Union Française.

On aura une opérette d'Offenbach, sémillant petit acte, *Lischen et Fritzchen*, chanté par Mme Sholta et M. Puget; un Concert comprenant six ou huit numéros, sans compter les bis qui seront à l'ordre.... du soir, et où l'on entendra les trois bénéficiaires, ainsi que MM. Rossi et Leroy, accompagnés par M. Grenling.

Quoi encore? Des monologues, deux pas comiques dansés par Miles Watson et Ogilvie, et enfin l'une des plus fines, des plus émouvantes comédies du répertoire: *Le Piano de Berthe*, joué par Mmes Roux, Sholta, M. Puget.

Dans le concert seront chantés morceaux d'opéras, romances et chansonnettes comiques, deux entr'autres du meilleur crû.

Et puis. Et puis c'est tout, et n'en voilà-t-il pas assez pour les cinquante cents que coûte le billet?

La salle de l'Union Française n'est pas de dimensions immenses, mais enfin si elle est pleine, comme nous l'espérons, une aide urgente sera prêtée à trois artistes dont nous nous sommes fait un devoir de plaider la cause, en attendant que nous ayons le plaisir d'annoncer leur réussite.

Et comment ne pas croire à cette réussite? Ils sont secondés par les Dames Servantes des Pauvres, véritables Dames de Bon Secours, aussi qui savent comment on intéresse le public à une œuvre, comment on s'empare de lui.

Ce joli spectacle-concert commencera à 7 heures et demie.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Aujourd'hui dernière matinée des Thatcher, Primrose & West's Minstrels, avec leur riche et désopilant programme. Nous vous les recommandons tous, et en particulier MM. Thatcher et McKenish qui ont vraiment été procréés pour être des comiques. C'est entr'eux un assaut de charges, parlées et muettes, dont on ne se lasse pas. Ce dernier vous a un solo de trompette, auquel il prélude d'une façon amusante au possible, et il y tient un son avec une longueur de respiration que jalouserait le plus fort plongeur.

Le soir, vous le savez déjà, c'est le bénéfice de M. Fred. Mauberret, le trésorier-contrôleur. Pour lui faire mieux fête, le programme sera entièrement renouvelé. Mais quoi; n'est-il pas inutile de recommander pareil bénéficiaire? Il a tout le public dans son jeu; c'est d'avance partie gagnée.

PIKE BENEVOLENT ASSOCIATION.—Cette belle société, qui sème le bien à pleines mains, célébrera ce soir son huitième anniversaire, par un bal donné à la salle du Washington Artillery, rue St-Charles. Nous connaissons ses fêtes; elles sont toujours élégamment organisées, et toujours aussi le meilleur monde s'y donne rendez-vous.

Nos remerciements au Comité d'Arrangements pour l'invitation qu'il nous a fait tenir.

La statue de la Liberté éclairant le monde.

La colossale statue de la Liberté, destinée à être placée, sous forme de phare, à l'entrée de la rade de New-York, est enfin terminée. Elle se dresse aujourd'hui de toute sa hauteur dans la cour des ateliers de MM. Gaget-Gauthier, rue de Chazelles, qu'elle quittera prochainement, démontée en trois cents pièces, pour être transportée en Amérique. C'est l'œuvre la plus considérable qui ait jamais été réalisée dans ce genre. Les colosses de Memnon n'ont que dix-neuf mètres de hauteur; le Jupiter d'Olympie, de Phidias, n'en avait que treize; le colosse de Rhodes, une quarantaine; la statue de Néron, de Zénodore, un peu moins de trente-six; la statue d'Arminius, inaugurée en 1875, sur le sommet de Grotenburg, près de Detmold, en Westphalie, en a vingt huit, l'épée comprise; la statue de Saint-Charles Borromée, du sculpteur Cérani, élevée près d'Arona, sur les bords du lac Majeur, vingt-trois et demi.

Bien autres sont les dimensions de la statue de la Liberté, de M. Bartholdi. Cette statue mesure quarante-six mètres huit centimètres, de la base au sommet du flambeau, que porte le bras droit, élevé au-dessus de la tête; trente-cinq mètres cinquante de dessous la plinthe au diadème; trente quatre du talon au sommet de la tête. L'index a deux mètres quarante-cinq centimètres de longueur et un mètre quarante-quatre de circonférence à la seconde phalange, l'ongle trente trois centimètres sur vingt-six. La tête a quatre mètres quarante de hauteur, l'œil soixante-cinq centimètres de largeur, et le nez est long d'un mètre douze centimètres. C'est une véritable tour qui, en hauteur, dépasse la colonne Vendôme de plus de deux mètres. On peut monter dans l'intérieur au moyen d'un escalier en bois de cent quatre-vingt marches. L'escalier conduit jusqu'à la tête seulement, du haut de laquelle on jouit du magnifique panorama de Paris. Cette tête, nous venons de donner les dimensions, peut contenir une quarantaine de personnes. Un foyer lumineux y sera établi et, du diadème qui la ceint, de puissants feux électriques seront projetés à distance. On ne monte pas encore dans le bras qui supporte le flambeau, mais une échelle sera disposée dans sa charpente qui permettront d'arriver jusque dans ce flambeau, où peut tenir une quinzaine de personnes. Sa terrasse est réservée aux guetteurs. Le poids total de la statue est de deux cent mille kilogrammes, dont quatre-vingt mille de cuivre et cent vingt mille de fer.

Cette œuvre est remarquable non-seulement au point de vue de l'art, mais encore à celui de l'exécution matérielle. Elle est construite en cuivre repoussé supporté par une charpente ou armature en fer. Le noyau de cette armature, qui a été étudié et exécuté par M. Eiffel est formé par une sorte de grand pylône ayant quatre points d'attache sur la base en maçonnerie qui supporte la statue. Chacun de ces points est formé de patins, qui maintiennent trois boulons de fondation. L'enveloppe en cuivre, constituant extérieurement la statue, est reliée au pylône par l'intermédiaire d'armatures en fer plat, placées sur la surface intérieure du cuivre pour en empêcher les déformations. Ces armatures sont reliées entre elles par des boulons, à leurs points d'intersection, et constituent une véritable treille formant directement sur la charpente.

Un mot maintenant sur la façon dont a été construite l'enveloppe de cuivre. M. Bartholdi avait d'abord exécuté une figure d'étude, mesurant deux mètres onze centimètres, du talon au sommet de la tête. Ce modèle fut agrandi quatre fois pour obtenir la figure au point, [illegible] [illegible] fut ensuite [illegible] en pièces [illegible], [illegible] par [illegible], à leur tour, furent reproduites quatre fois plus grandes. Alors, sur des charpentes encadrées de châssis divisés en planches, les sculpteurs exécutèrent en plâtre les surfaces de la grande statue. Ensuite, d'abord la forme générale en charpentes de bois, couvertes de lattis, recouvertes en voûte d'un enduit de plâtre. Puis de modèle ainsi obtenu on fait des gabarits en bois, sur la surface desquels on moulait au marteau les feuilles de cuivre destinées à recouvrir la statue. C'était l'œuvre des repousseurs qui, par rapport les formes du plâtre, s'appliquaient au moyen de plaques découpées en silhouettes, ajustées sur champ, juxtaposées les unes aux autres ou croisées, formant des cadres plus ou moins serrés, et petites et d'après ces gabarits ou moules en bois, les ouvriers martelaient, imprimaient les feuilles de cuivre par pression ou au levier en battage au maillet.

Les pièces terminées étaient enfin portées au montage dans la cour de l'atelier pour y être assemblées et fixées sur la puissante armature de fer dont nous parlons plus haut. Ces pièces sont au nombre de trois cents environ. Comme nous l'avons dit, elles seront prochainement démontées pour le transport de la statue en Amérique, où elles seront remontées à l'entrée de la rade de New-York, dans l'île de Bedlöe, sur un piédestal, en maçonnerie de granit de vingt cinq mètres d'élévation, qui s'exécute en ce moment au moyen d'une souscription des Etats-Unis, comme la statue a été exécutée au moyen d'une souscription en France.

On estime que cette grande œuvre de l'Union Franco-Américaine, entreprise en vue de consacrer le souvenir de la part glorieuse que la France a prise à la guerre de l'Indépendance, reviendra à environ deux millions, dont cinq cent mille francs pour l'exécution de la partie métallique; pareille somme pour les autres travaux et le transport, et un million pour le piédestal et les frais d'érection ou du monument.

La *Liberté*, de Paris, du 12 avril:

Une estimable revue italienne, la *Nuova Antologia*, vient de publier, sous la signature: "Un ex-diplomate," un article rempli de vues originales et d'aperçus instructifs sur les mobiles et le but du rapprochement de la Russie avec l'Allemagne et l'Autriche. Ce rapprochement marque, selon l'auteur anonyme, la troisième phase de l'histoire internationale de ces quatorze dernières années, et sa première conséquence a été de couper court au conflit entre les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg dans la péninsule des Balkans, conflit qui mettait en lutte deux influences rivales, et en péril la paix européenne.

L'écrivain de la *Nuova Antologia* se demande dans quel intérêt M. de Giers a tendu la main au comte Kalnoky et dans quel dessein aussi M. de Bismarck a favorisé cette réconciliation. Il n'hésite pas à exclure l'idée d'une agression contre nous. L'objectif du prince chancelier n'est plus, d'après l'"ex-diplomate", de menacer la France dans son intégrité territoriale, mais de l'atteindre dans sa prospérité économique. La restauration de la triple entente serait donc inexplicable si l'on ne tenait compte d'un nouveau facteur qui agit puissamment sur la politique internationale, d'un nouveau ciment de nature à consolider ces alliances.

Ce facteur, c'est l'anarchie; ce ciment, c'est la défense sociale.

Rétablir et fortifier en Europe le principe d'autorité en écrasant la révolution, tel est le résultat que poursuit à présent M. de Bismarck.

Mais l'union des trois empires contre l'anarchie ne saurait restreindre ses effets dans les limites de leurs territoires. Pour être efficace, elle doit s'exercer partout où les agents du socialisme subversif trouvent l'hospitalité, préparent leurs machinations et ourdissent leurs tentatives criminelles. La police, à Vienne, Berlin et Saint-Pétersbourg, déploie sans doute un zèle infatigable; mais elle est paralysée et elle le sera tant que les anarchistes pourront impunément, et suivant les circonstances, transporter leur quartier-général en Angleterre, en France, en Suisse, et peut-être même, ajoute la *Nuova Antologia*, en Italie. L'alliance austro-russo-allemande se présente donc sous deux faces: mesures préservatrices à l'intérieur, action énergique à l'étranger.

La direction des routes, de la navigation et des mines a publié, tout récemment, une statistique des voies navigables et flottables de la France. L'ensemble de nos rivières offre une longueur de 11,506 kil. 50, dont 2,960 kil. 70 en partie flottables et 8,545 kilomètres en partie navigables. La longueur de nos canaux est de 4,758 kil. 10. Ainsi le développement total de l'appareil hydraulique de la France est de 16,264 kil. 60, en ne comptant que les cours d'eau flottables ou propres à la navigation. Ces longueurs se répartissent par bassins de la manière suivante:

	Rivières	Canaux
Bassins divers (mer du Nord)	9.426 6	914.6
Bassin de la Seine	2 219.6	1.396.2
Bassin de la Loire	2.709.4	1.284.4
Bassin de la Garonne	3.040 7	334.3
Bassin du Rhône	2 888 0	848.6

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis-à-vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons du premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagne de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

GRAND Concert-Promenade,
—DONNÉ—
PLACE JACKSON,
DIMANCHE 27 AVRIL 1884,
Par la célèbre Bande du Michigan. Chevaliers de Pythias, et A SON BÉNÉFICE.
Entrée - - - - - 10 cents.
Le concert commencera à 5 heures de l'après-midi.
26 avril—2f

Avis.

LES soussignés ont formé une société sous la raison **Cusachs et Girling** pour faire le commerce des drogues et des prescriptions, à l'endroit devant occupé par P. L. Cusachs, au coin des rues Canal et Baronne.
P. L. CUSACHS.
R. N. GIRLING.
26 avril—26 27 30 4 mai

Avis.

$75 000
Nouvelle-Orléans, 14 avril 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. O. Brien, Richmond, Va., par l'entremise de Lancaster & Locke, Richmond, Va., un cinquième du billet No 80,800, tirage à numéro simple, Classe D de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante Quinze Mille Piastres, le mardi, 8 avril 1884—le dit cinquième ayant coûté la somme de Une Piastre aux bureaux de M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Lne., et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du cinquième aux bureaux de la Compagnie.
T. M. WESCOAT,
Agent général Southern, Wells Fargo & Co. Express Companies, Nouvelle-Orléans, Lne.
26 avril—2f PP

Avis.

$75,000.
Nlle-Orléans 21 avril 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Albert S. Montgomery, Mount Olivet, Ky., par l'entremise de la First National Bank de Maysville, Ky., un cinquième du billet No. 80,800 tirage à numéro simple, classe D, de la loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Premier Gros Lot de Soixante Quinze Mille Piastres le mardi 8 avril 1884—le dit cinquième ayant coûté la somme de Une Piastre aux bureaux de M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Lne., et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du cinquième aux bureaux de la Compagnie.
R. D. LIDDELL,
Commis au change et à l'escompte de Louisiana National Bank, Nouvelle-Orléans, Lne.
26avril—2f PP

Avis.

$25,000.
Nouvelle-Orléans 18 avril 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Isadore Isaacs, Salt Lake City, Utah, un cinquième du billet No 6,862 tirage à numéro simple, classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Vingt-cinq Mille Piastres, le mardi 8 avril 1884. Le dit cinquième ayant coûté la somme de Une Piastre et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la Louisiana National Bank sur présentation du cinquième aux bureaux de la Compagnie.
T. M. WESCOAT,
Agent général Southern, Wells Fargo & Co Express Companies, Nlle-Orléans, Lne.
26avril—2f PP

Avis.

$10,000
Nlle-Orléans, 12 avril 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Norman Saunders, Washington, D. C., et Robert J. Walker, Washington, D. C., un cinquième du billet entier No 23,342, tirage à numéro simple, classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, cinquième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Dix Mille Piastres, le mardi, 8 avril 1884, les dits cinquièmes ayant coûté la somme d'Une Piastre chacun, et que le montant en a été promptement payé sur présentation des cinquièmes aux bureaux de la Compagnie.
T. M. WESCOAT.
Agent Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.
26av—2f PP

Avis.

$6 000
Nouvelle-Orléans 16 avril 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Auguste Froebel, coin des rues Broadway et Walnut, St-Louis, Mo., le billet entier No 5,830, tirage à numéro simple, Classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, billet qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Six Mille Piastres, le mardi, 11 mars 1884. Le dit billet ayant coûté la somme de Cinq Piastres, au bureau de E. Kaub & Co, 417 rue Walnut, St-Louis, Mo., et que le montant a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.
T. M. WESCOAT,
Agent Southern Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.
26avril—2f PP

Avis.

$6,000.
Nouvelle-Orléans, 16 avril 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de James Fox, marchand de charbon, Fort Wayne, Ind., par l'entremise du Hamilton National Bank de Ft. Wayne et B. T Holmes, Fort Wayne, Ind., un cinquième chacun du billet No 33,147, tirage à numéro simple, classe D, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—cinquièmes qui ont gagné le Quatrième Gros Lot de Six Mille Piastres, le mardi, 8 avril 1884. Les dits cinquièmes ayant coûté la somme de Une Piastre chacun et que le montant en a été promptement payé sur présentation des cinquièmes aux bureaux de la Compagnie.
B. W. CASON,
Agent Pacific Express Company, Nouvelle-Orléans, Lne.
26 avril—2f PP

Avis.

$2000.
Nouvelle-Orléans, 18 avril 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de R. D. Hendrickson, 319 N. Water street, Philadelphie, Pa., le billet entier No 6018, tirage à numéro simple, Classe "D" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Cinquième Gros Lot de Deux Mille Piastres, le mardi, 8 avril 1884, billet qui a coûté la somme de Cinq Piastres aux bureaux de M. A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, Lne., et que le montant lui en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.
T. M. WESCOAT.
Agent du Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.
26 avril—2f PP

Avis.

$2,000.
Nlle-Orléans, 18 avril 1884.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Oscar Swenson, New York, le billet entier No 95,941, tirage à numéro simple, classe "D," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, billet qui a gagné le Cinquième Gros Lot de Deux Mille Piastres, le mardi, 8 avril 1884. Le dit billet ayant coûté la somme de Cinq Piastres, aux bureaux de M. A. Dauphin, 607 Seventh street, Washington, D. C., et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.
T. M. WESCOAT,
Agent Southern Express Company, Nlle-Orléans, Lne.
26avril—2f PP

Avis.

LES privilèges et les buvettes du Pique-Nique de a "Metairie Fire Co No 4, seront vendus à l'encan, LUNDI, 28 avril 1884, à 5 P. M., à Oakland Park.
PIERRE PUISSEGUR,
Chairman.
26 avril—2f

TROUVÉ—Une petite vache couleur blanche et noire a été trouvée dimanche soir, 20 avril. Le propriétaire peut la réclamer en payant les frais, au No 80, rue de l'Hôpital, en prouvant sa propriété.
20 avril—3f

A louer—Deux maisons: une, rue Dauphine, près Esplanade, 3ème District, ayant 7 chambres, écurie, jardin, arbres fruitiers, etc.; l'autre, coin Marais et Ursulines. S'adresser chez P. BOURON No 124, rue Chartres.
26 avril—2f

AVIS LEGAL.

AVIS est par le présent donné que, conformément à l'article de la Constitution qui gouverne en pareille matière, je demanderai à la Législature de l'Etat de la Louisiane, qui se réunit en mai prochain, de prohiber l'assessement et la collection des taxes de levées de district dans le cinquième district municipal, ville de la Nlle-Orléans.
26av—5f.30j N. TREPAGNIER

Gages. Gages. Gages.

JE prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par eux, de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au LUNDI, 5 mai 1884, époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan.

P. S.—La vente commencera LUNDI, 5 mai 1884, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Escoffier.
26avril—1[illegible] J. ANGLADE.

Consulat de France de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.

Direction Générale des Manufactures de l'État.

TABACS EXOTIQUES.

AVIS AU COMMERCE.

IL sera procédé, les jours ci après à 2 heures et demie après-midi au Ministère des Finances, en séance publique, à l'adjudication sur soumission cachetées, des fournitures suivantes:

Le jeudi 5 juin 1884.

1° Quatre millions de kilogrammes de tabacs en feuilles de [illegible] Maryland et [illegible] des récoltes de 1882 et 1883, conformes à quatre types sous les marques MS, MA, MB et MC et divisés en quatre lots de un million de kilogrammes chacun.

2° Seize cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles d'Ohio, des récoltes de 1882 et 1883, conformes à trois types sous les marques OA, OB et OC, et divisés en deux lots de huit cent mille kilogrammes chacun.

Le vendredi 6 juin 1884.

1° Cinq millions neuf cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Kentucky, des récoltes de 1882 et 1883, comprenant cinq millions six cent mille kilogrammes conformes à trois types sous les marques KA 1, KB 1 et KC 1, et divisés en quatre lots de quatorze cent mille kilogrammes chacun et trois cent mille kilogrammes conformes à deux types sous les marques KA 2, KB 2 et formant un seul lot.

2° Douze cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Virginie des récoltes de 1882 et 1883, conformes à trois types sous les marques VA, VB et VC et divisés en deux lots de six cent mille kilogrammes chacun.

Les soumissions cachetées seront déposées sur la table du Conseil, séparément des Tabacs à chacune des trois indiquées et à l'ouverture de la séance à 2 heures et demie de l'après-midi.

Des exemplaires des cahiers des charges approuvés par M. le Ministre des Finances pour servir de base à chacune ces adjudications seront mis à la disposition du commerce dans les bureaux de l'Administration centrale des Tabacs à Paris, dans ceux des Manufactures ou Entrepôts de Paris et autres du Havre de Marseille et de Bordeaux et à la Chancellerie des Consulats de France, à New-York, Baltimore, Richmond et à la Nouvelle-Orléans, Etats-Unis.

Les types en conformité desquels les livraisons devront être faites sont déposés à la Manufacture de Paris, quai d'Orsay, No 63, où le commerce pourra les voir tous les jours ouvrables de 1 heure à 4 heures.

Paris, le 13 mars 1884.
Le Directeur-Général,
FEGNAULT.

Pour copie conforme
Le Consul Général,
Chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
25 avr—3f

Proclamation de Quarantaine

LANCÉE PAR

SAMUEL DOUGLAS McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.

DEPARTEMENT DE L'EXECUTIF, Etat de la Louisiane.

ATTENDU que la section 3049 des Statuts Revisés de l'Etat porte: "Que le Gouverneur lancera sa proclamation sur l'avis du Bureau de Santé déclarant tout endroit infecté ou, il y a raison de croire que une maladie pestilentielle ou contagieuse existe, sans le consentement de la résidence et les personnes venant de ces endroits seront retenues en quarantaine; les passagers, officiers, équipages et cargaison....." [illegible]

Donc, conformément aux dispositions du susdit Statut et conformément à l'avis du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, adopté à sa séance du 17 avril, A. D. 1884, je déclare par la présente mettre en vigueur proclamation établissant une quarantaine qui prendra effet à partir du 1er mai A. D. 1884, dont les conditions seront comme suit à savoir:

Tous les navires ainsi que leur équipages, cargaisons et passagers arrivant des ports et territoires ci-après de l'Etat des ports suivants: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera Cruz et M[illegible], à port de Colon, Aspinwall, Carthagène, les ports de la côte de Cuba et de Haïti, San Domingo et de Porto Rico et de la Jamaïque, les ports du Brésil, Rio de Janeiro, Bahia et Pernambuco et ainsi que de tous les ports et villes, des cités et adjacents et entre les ports d'Asie et ports de communications sans restrictions sont permises et que les navires seront de quarantaine en vigueur seront soumis a une DÉSINFECTION complète et les navires et leurs cargaisons en seront nettoyés et désinfectés.

Tous les navires arrivant des lieux ci-dessus les équipages pour quarantaine et ceux de l'état de Tamaulipas, des environs du Rio Grande et Matamoros et environs de la station de quarantaine, et le déchargement ou déterminé sur la Bas de Rio de l'Etat seront comptés des voyageurs de la ville ou et des dits de la [illegible] de [illegible] et Lefrance; de Tuxpan, [illegible] de Campeche, et [illegible] navires pour les ports et entre les ports de la des communications et les sans restrictions sont permises et pas de quarantaine rigide en vigueur.

Les officiers aux différentes stations de quarantaine sont chargés de mettre rigoureusement en vigueur les prescriptions de cette proclamation, et toute violation de ses ordonnances et des lois de l'Etat sur ce sujet sera rigoureusement punie.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et fait mettre le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Bâton Rouge le 10me jour d'avril l'année de notre Seigneur, mil huit cent quatre vingt quatre et de l'indépendance des Etats-Unis la cent huitième.

Par le Gouverneur,
S. D. McENERY
OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat 19 avril—10f

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Avet Vincent	Frèche Ernest
Amade Jean Baptiste	Girardi Charles
Bordes Pierre	Jaillet C
Bellebon Louis Aug B	Lavigne Louis
Benezy Benoit	Lavigne vve née Videau
Baudiflor Mlle Julie	Laurent Chas Cyrille
Badeau Louis	Morin Charles Gabriel
Beaulieu Henri	Maumus Dque Jean M
Castet Paul	Monnier Lazare
Couget Jean Marie M	Ouelthé Jean
Capdevielle Lahorgue D	Sorbet Louis
Delor Bernard B	Sarasin Eugène
Delevans Marcel L V	Selgland Michel
Duras Jas Aventure	Thiebaut Colin Jean
Denouvion A C	Thevenin
Dauphin P	Verdier L
Dubruille Bernardine (femme Macouya)	Weil Paul David

1er avril 1884.

Antoine Charles	Gary Pierre
Balander Elisabeth Vve Richert	Gaufroy Vve née de la Motte
Briant Mme femme Gary	Laurent Charles Cyrille
Baudouin Charles	Maubert Léon
Charpentier Mme	Monnier Lazarre
Dilhan Célestin	Pradi J D N E
Géry M le	Sultran P
Gary Louis Jules	Saniede Louis

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
La Nlle-Orléans, le 15 avril 1884

LEVE & ALDEN, Agents des Voyageurs,
19 rue Camp, NEW ORLEANS.

ON parle les langues française, allemande, espagnole, portugaise et italienne. Vente des billets des bateaux à vapeur et chemins de fer partant de New Orleans, Baltimore, New York, Boston et Quebec, pour toutes les villes de l'Europe et aussi de tous les ports de l'Europe pour l'intérieur des Etats-Unis. Ventes des billets aux voyageurs pour l'Ile de Cuba, le Mexique, l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud. Achetez vos billets ici, où vous recevrez toute information à désirer.
26fév—3m

VENTE DE BANQUEROUTE.

TOILES ET COTONS A DRAPS,

Damas pour table et belle Lingerie damassée pour table.

Couvertures de pianos, Nappes et Serviettes de damas.

Mousquetaires de bobinet, toutes largeurs.

Beaux BAS SOIE pour dames, couleurs assorties. BAS Balbriggan.—CHAUSSETTES de Messieurs et un grand assortiment de

Parasols et demi-Ombrelles.

Ces marchandises sont toutes nouvelles et françaises (pas endommagées) achetées à une vente de banqueroute à New York, maison d'importation, afin de les écouler aussi rapidement que possible, nous les offrons bien au-dessous du coût d'importation.

On peut les examiner sur nos comptoirs au centre.

B. & W. CROVER,
Rue du Canal, 141, coin Bourbon.
30 mars

SPECTACLES, BALS, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

UNE SEMAINE COMMENÇANT Dimanche, 21 avril, Matinées Mercredi et Samedi.

Engagement spécial de la plus grande Compagnie de Minstrel.

THATCHER, PRIMROSE et WEST

Minstrels consolidés.
Geo S. Clapham, Directeur.
35 ... GRANDS ARTISTES ... 35
Toutes les dernières nouveautés y compris notre Burlesque sur notre jeu National
BASE BALL,
CHICAGOS VS. LEE.
19 avril—

PAVILLON FARANTA,
Coin des rues Bourbon et Orléans.
En avant de tous les autres spectacles à 10 cts.
Autre avalanche d'attractions nouvelles.

LUNDI, 21 avril—Première représentation des célèbres comiques ED. HART, J. HUNTER, FRANK BUDWORTH et Miss MILLIE HART.

Rengagement des MM. NEIL PRICE, DAVIDSON et MEYER les artistes populaires. Continuation du succès de la Compagnie de Comédie de W. M. Paul, dans le grand spectacle burlesque

"PLUTON, OU LES SEPT FILLES DE SATAN,"

avec allusions locales, calembours, jeux de mots, ballets, Marche des Amazones et splendides changements de vue.

ENTRÉE ....10 SOUS
Matinées tous les samedis, dimanches et lundis.
22avril—

ATTENTION!
K. of P.
Fair Grounds.

Grands exercices Inter-State Competitive Drills des Divisions en uniforme des Chevaliers de Pythias du Monde

SAMEDI, 26 AVRIL.
PRIX:
DEUX MILLE DOLLARS.
Juges—Officiers de l'Armée des Etats-Unis.

LUNDI 28 avril, continuation des exercices pour clore la parade des Divisions en uniforme et distribution des Prix.

Danse, les deux soirs, dans l'Art Hall.

Entrée - - - 50 cts

Billets à vendre dans tous les principaux magasins. 19 avril—jusqu'au 28

L. et N. R. R.

EXCURSIONS DU DIMANCHE,
Pendant l'Eté,
Jusqu'à Ocean Springs et retour
Prix, aller et retour, $1 seulement

Partira du dépôt de Mobile, Le train quitte la gare au pied de [illegible] à 7 h. 00 et un quart du matin revenant le même soir. Le train ne s'arrêtera pas entre la Nouvelle-Orléans et le Chef Menteur.
J. T. HARAHAN, Surint. Gnl.
C. M. FUNN, Surintendant.
JNO KILKENY, A. G. P. A.
25 avril—2f

Southern Brewing Co., coin des rues [illegible] Avis spécial—La réunion des actionnaires de la SOUTHERN BREWING [illegible] aura lieu au bureau de cette dernière, coin des rues Villeré et Toulouse, MARDI, 6 mai 1884 de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour l'élection de trois directeurs, conformément à la charte.
ERNEST PRAGST, Jr.,
Secrétaire.
25avril—aut mai

Avis.

AVIS est ici donné de l'intention du soussigné de s'adresser à la prochaine Législature pour le [illegible] d'une somme [illegible] due pour du savon fourni à l'Hôpital de Charité en 1871-72 et 74.
J. H. KELLER.
20avril—20 27—4 et 15 mai

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin du [illegible], 140 [illegible] 141 Bourgogne, [illegible] les maladies de femmes et les enfants. Chambres pour les dames [illegible] et à des prix en rapport avec le temps. Visites à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.
16 déc—1an

LA CREOLINE,

La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ.
24 et 26 rue Conti.
18mars— Seul propriétaire et fabricant.

Vaccination.

MME VERGEZ, Sage femme, prévient les dames de sa clientèle qu'elle vaccine, tous les samedis à midi précis, à son domicile, rue Royale, 485, entre Ste Anne et Dumaine.
20mars—1mois jeu sam dim PP

MAISON D. H. HOLMES

155 RUE DU CANAL.

Mise en vente de plusieurs affaires très importantes
—EN—
Batiste fil imprimée
à 12 1/2 et 20 cts, garantie tout fil.

Nous offrons aussi de nombreuses occasions en

Soieries, Lainages et Etoffes nouvelles.

Surah glacé et carrillé, dernier genre.

500 pièces de PONGEE ECRU, la pièce de 19 yardes à $7.
23 mars—

E. BONNECAZE. L. B. DUFFARD.

BONNECAZE & DUFFARD,

Successeurs de E. Bonnecaze.
Confiserie et Restaurant,
SALON DE LUNCH POUR DAMES ET MESSIEURS
AU COIN DES RUES BARONNE ET CANAL.

DINDE désossée, galantine, charlotte russe, gelées, crèmes à la glace, sorbets, candis, sirops, liqueurs, vins fins, bière, champagne, etc., etc.

Les commandes pour bals, soirées, noces, etc., sont remplies avec la plus grande promptitude.
30 mars—1mois

Leçons d'Espagnol.

Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magazine, coin Jackson, No 184.
26mars—

A vendre—L'ancienne résidence du commodore Robinson, à Biloxi, avec les animaux, etc. Sur la propriété se trouvent des arbres fruitiers de toute espèce. S'adresser aux bains de la rue Conti 102, 104 et 106 rue Conti
5 avril—1 mois

DEMANDES.

On demande Une servante française, parlant un peu l'anglais et sachant bien faire la cuisine, pour s'occuper du ménage d'un veuf français sans enfants. Elle doit avoir une bonne tenue et fournir les meilleures références. S'adresser à Léon Van Loo, Cincinnati, Ohio, en faisant savoir les conditions et en renfermant sous le pli une photographie de la personne qui lui sera renvoyée par le retour de la malle. Les renseignements nécessaires au sujet de la place seront fournis par M. Slocomb, No 273 First street, Nlle-Orléans. 20avril—4f

UNE dame désirerait trouver deux chambres, non meublées, entre les rues Canal et Thalie, Baronne et Camp. S'adresser aux initiales E. C., bureau du journal. 20avril—7f

Demande de Leçons et de Traductions

MME S. DE LA HOUSSAYE désirerait donner des leçons de français soit dans quelques-unes des l'institut ou de la Nlle-Orléans, soit au domicile des élèves.

Elle se chargera aussi de toutes copies ou traductions que l'on voudra bien lui confier.

Pour plus amples informations, s'adresser aux bureaux de "L'Abeille." 3fév—

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders

49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.

Capital comptant . . . $1,000,000

EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.

Succursales:

M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER,
30mars—PP Secrétaire.

PIANOS
—CHEZ—
Philip Werlein.

135 RUE DU CANAL,
—ET—
18 RUE BOURBON,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

La plus ancienne Maison à la Nouvelle-Orléans.

Parfaitement recommandable.

Un piano neuf élégant pour $200 comptant
Un piano neuf élégant prix $250, à $2 par semaine ou $5 par mois jusqu'à parfait paiement.
Un élégant piano, anciennement $500, neuf, maintenant $300 comptant.
Un grand assortiment de pianos de première classe et orgues à bas prix correspondant.

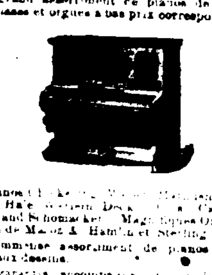

Pianos Chickering, Weber, Hallet & Davis, Hardman, Hale, Southern Gem, Guild Church Sohmer and Schomacker, Magnifiques Orgues Burdett, State de Mason & Hamlin et Sterling à vendre. Un immense assortiment de pianos des plus beaux dessins.

Ma garantie accompagne chaque instrument vendu afin de donner plus de sécurité à ma clientèle.

Instruments en cuivre à corde, accordéons, etc., en abondance.

Un stock immense de cahiers de musique comprenant les musiques les plus nouvelles et chansons populaires, etc.

Je prendrais tous les vieux pianos en marchandise.

MES PRIX SONT DES PLUS BAS.

Le stock contient d'être bien mon stock—Envoyez pour des catalogues—Venez ou écrivez.
22 avril—

THE SOUTHERN Insurance Company

Of New Orleans.

BUREAU, NO. 31 RUE DU CAMP

Capital - - -	$300,000 00
Actif - - - -	$387,948 94

Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine.

Aux taux les plus bas,

alloue l'escompte habituel et en plus, distribue à la fin de chaque année

La moitié de ses profits

parmi tous ses assurés, actionnaires ou non. Les pertes sont équitablement ajustées et promptement payées.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
H. GALLY, Vice-Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire. 22fév—6mPP

C. CAVAROC, Gérant. C. B. LANUSSE, Secrétaire.

Compagnie de Fabrication de VIN ROUGE,

De la NOUVELLE-ORLEANS.

72 Rue Conti, Nouvelle-Orléans.
Incorporateurs—MM. A. Carrière et Fils, D. A. Chaffraix, Gilbert H. Green, A. A. Lelong, C. Cavaroc et Fils, Gus Pitot. 3 avril

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857, réorganisée en avr 1882.

Bureau: 188 rue Gravier.

Capital $250,000

Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie de Rivière et de Marine.

Aux taux les plus réduits.

Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.

Pertes promptement et équitablement ajustées.

J. A. CHALARON ....Président
LOUIS BARNETT ....Secrétaire
MAURICE STERN ....Vice-Président
13 fév—1an 1 40

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE,

nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et sans couture.

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc.

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.
13 avril—

RESTAURANT PIZZINI,

182 RUE DU CANAL.
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.

La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.

MATHIEU & P. PIZZINI, PROPRIETAIRES.
Téléphone dans la maison.
21 oct—1an

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR,
mars—1an Nlle-Orléans.

PHARMACIE ANGELL.

Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.

153 et 155 rue Julia.
1an

BISCUITS DÉPURATIFS DE DOCTEUR OLLIVIER

Maladies Contagieuses, Dartres, Vices du Sang, Scrofule, Humeurs. BISCUITS DÉPURATIFS du docteur Ollivier [illegible] approuvés par l'Académie de Médecine [illegible] seuls autorisés par le Gouvernement. [illegible] RECOMPENSE NATIONALE DE 24,000 fr. [illegible] 69, Rue de Rivoli, Paris.

E. FOUGERA et Cie New-York

PIANOS
—ET—
ORGUES
—CHEZ—
L. GRUNEWALD,

GRUNEWALD HALL,

On trouvera tous les meilleurs pianos fabriqués comprenant

STEINWAY,
Pleyel, Sohmer, Knabe, Behr et Fisher.

PIANOS vendus à des conditions faciles. Un grand assortiment de

Pianos d'Occasion,

à des prix de $50 et au dessus.

MUSIQUE d'Editeurs français, allemands et américains reçue journellement.

Mon stock est le plus vaste et mes prix sont les plus modiques au Sud. S'adresser à

LOUIS GRUNEWALD,
127 rue du Canal ou 18 rue Baronne
19 avril— Nouvelle-Orléans.

NATTES NOUVELLES DE CHINE

A BAS PRIX.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

Rideaux de Dentelle à $1 50 la paire et au-dessus.

STORES DE FENETRES,
TOILES-CIREES,
TAPIS.

Nouveautés des dernières genres
20 mars—

Médaille d'or Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 34 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT de recevoir un assortiment des célèbres Pianos, de Gaveau de Paris avec le nouveau système E. [illegible] Brevete pour la tenue de l'accord la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécanismes et les instruments sont à double échappement. Ces pianos ont été faits expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos un prix exceptionnellement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues pas conditions très avantageuses.
18 nov

Aux personnes qui font usage du gaz d'éclairage.

Avis relatif aux becs de gaz

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 1 avril 1884.

Les personnes qui font usage de becs de gaz qui donnent trop peu de lumière ne devront chez eux qu'une lumière insuffisante, ou qui les FUMENT sont priées d'en donner avis au bureau de la compagnie.

Les becs pour CHAUFFAGE ne conviennent pas toujours au gaz d'éclairage, on est également prié de le faire savoir à la compagnie qui les mettra en état. V. VALLOIS, Surintendant.
5 av—1mPP

Modes de printemps,

Nouveautés en chapeaux.

OUVERTURE
LUNDI, 7 AVRIL.

Mme C. SAMSON

150, RUE DU CANAL, 150
6avril—

—THE MILD POWER CURES—
HUMPHREYS' HOMEOPATHIC SPECIFICS.

In use 30 years.—Each number the special prescription of an eminent physician. The only Simple, Safe and Sure Medicines for the people.

LIST PRINCIPAL NOS. CURES PRICE.

No.	Cures	Price
1.	Fevers, Congestion, Inflammations	.25
2.	Worms, Worm Fever, Worm Colic	.25
3.	Crying Colic, or Teething of Infants	.25
4.	Diarrhea of Children or Adults	.25
5.	Dysentery, Griping, Bilious Colic	.25
6.	Cholera Morbus, Vomiting	.25
7.	Coughs, Cold, Bronchitis	.25
8.	Neuralgia, Toothache, Faceache	.25
9.	Headaches, Sick Headaches, Vertigo	.25
10.	Dyspepsia, Bilious Stomach	.25
11.	Suppressed or Painful Periods	.25
12.	Whites, too Profuse Periods	.25
13.	Croup, Cough, Difficult Breathing	.25
14.	Salt Rheum, Erysipelas, Eruptions	.25
15.	Rheumatism, Rheumatic Pains	.25
16.	Fever and Ague, Chill, Fever, Agues	.50
17.	Piles, Blind or Bleeding	.50
19.	Catarrh, acute or chronic; Influenza	.50
20.	Whooping Cough, violent coughs	.50
24.	General Debility, Physical Weakness	.50
27.	Kidney Disease	.50
28.	Nervous Debility	1.00
30.	Urinary Weakness, Wetting the bed	.50
32.	Disease of the Heart, Palpitation	1.00

Sold by druggists, or sent by the Case, or single Vial, free of charge, on receipt of price. Send for Dr. Humphreys' Book on Disease &c. (144 pages), also Illustrated Catalogue FREE. Address, Humphreys' Homeopathic Medicine Co., 109 Fulton street, New York.

A vendre par LEON ARLAUD.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 25 AVRIL.—CLASSE No 99
Tirage de 4 heures P. M.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage de quoi nous apposons notre signature le 25 avril 1884 à 4 heures P. M.
LOUIS E. PILIE,
J. A. A. BOUSSE,
Commissaires.

Les plans de nos tirages [illegible] sont [illegible] curieux.